



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Reçu le: 22 AOUT 2024	N° 2177	
Transmis pour	SUIVI	INFO
Président		
Directeur Général		
Communication		
Dev. Economique		
Chargée de missions		
Dev. Durable + Mobilités + Co. Sociale		
Moyens généraux		
SIM		
Services techniques		
Culture		
Sport		

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Affaire suivie par :

Tanguy LE BOURSICAUD, Renée LANSIVAL et Hélène DUVAL
Pôle/Service : Pôle patrimoines/Service régional de l'archéologie
Tél : 03 87 56 41 13/77/11 ou 03 87 56 41 22
Courriel : tanguy.leboursicaud@culture.gouv.fr
renee.lansival@culture.gouv.fr
helene.duval@culture.gouv.fr
Réf : SRA Metz/TLB/NH-24-2413

La préfète

à

Communauté d'Agglomération
Forbach Porte de France
Hôtel de Communauté
110 rue des Moulins
CS 70341
57608 FORBACH cedex

Metz, le 20 août 2024

**Objet : FORBACH (57)
Renouvellement de la station d'épuration
Parcelles 36 et 37**

Conformément au livre V du Code du patrimoine, j'ai l'honneur d'accuser réception du dossier référencé en objet, reçu le 31 juillet 2024.

Le projet ne semblant pas affecter de vestiges archéologiques, j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable à cette demande sous réserve des prescriptions suivantes.

Toute découverte de quelque ordre qu'elle soit (vestige, structure, objet, monnaie...) doit être signalée immédiatement au service régional de l'Archéologie, site de Metz (6, Place de Chambre – 57045 METZ CEDEX 1 – Tél: 03.87.56.41.10), soit directement, soit par l'intermédiaire de la Mairie et de la Préfecture, en application de l'article L 531-14 du Code du patrimoine. Les vestiges découverts ne doivent pas être détruits. Tout contrevenant serait passible des peines portées à l'article 322-3-1 du Code pénal.

Cet avis est émis au titre de l'archéologie. Il ne préjuge pas de la réponse de la Conservation régionale des monuments historiques ou de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine qui peuvent, chacun en ce qui le concerne, émettre un avis au titre du livre VI du Code du patrimoine.

La préfète
Pour la préfète et par délégation
La directrice régionale des affaires culturelles Grand Est
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Philippe KUCHLER

A stylized blue ink signature of Philippe Kuchler, consisting of a series of loops and a horizontal line.

Signé électroniquement par
Philippe KUCHLER
Le 20/08/2024 à 13:45